



# La Commune



## Les différentes formes de l'État

Publié le lundi 07 mars 2016



L'État est, nous l'avons vu, lors de l'exposé précédent, l'instrument de domination de la classe exploiteuse, la bourgeoisie, qui est la classe dirigeante puisqu'elle a la main sur les moyens de production et d'échange, dans une économie qui est une économie de marché. Mais cette domination prend des formes variables et ces formes ne nous sont pas indifférentes. La forme classique de la domination politique de la classe capitaliste est la république démocratique ou plutôt, parlementaire.

Tout d'abord, rappelons le principe général abordé dans l'exposé précédent :

*« Comme l'État est né du besoin de refréner des oppositions de classes, mais comme il est né, en même temps, au milieu du conflit de ces classes, il est, dans la règle, l'État de la classe la plus puissante, de celle qui domine au point de vue économique et qui, grâce à lui, devient aussi classe politiquement dominante et acquiert ainsi de nouveaux moyens pour mater et exploiter la classe opprimée. »*



### L'État représentatif moderne

*« Non seulement l'État antique et l'État féodal furent les organes de l'exploitation des esclaves et des serfs, mais « l'État représentatif moderne est l'instrument de l'exploitation du travail salarié par le Capital. Exceptionnellement, il se présente pourtant des périodes où les classes en lutte sont si près de s'équilibrer que le pouvoir de l'État, comme pseudo-médiateur, garde pour un temps une certaine indépendance vis-à-vis de l'une et de l'autre. » Telle la monarchie absolue des XVIIe et XVIIIe siècles, tel le bonapartisme du Premier et du Second Empire en France, tel le régime de Bismarck en Allemagne. »*

Qu'en est-il de la république démocratique ? Selon Engels : *« la richesse exerce son pouvoir d'une façon indirecte, mais d'autant plus sûre », à savoir : premièrement, par la « corruption directe des fonctionnaires » (Amérique); deuxièmement, par l'« alliance entre le gouvernement et la Bourse » (France et Amérique). »*

### La république démocratique et nous

Lénine précise : « *La toute-puissance de la « richesse » est plus sûre en république démocratique, parce qu'elle ne dépend pas des défauts de l'enveloppe politique du capitalisme. La république démocratique est la meilleure forme politique possible du capitalisme; aussi bien le Capital, après s'en être emparé (par l'entremise des Paltchinski, Tchernov, Tséréféli et Cie), assoit son pouvoir si solidement, si sûrement, que celui-ci ne peut être ébranlé par aucun changement de personnes, d'institutions ou de partis dans la république démocratique bourgeoise .* » Ce faisant, il serait infantile de scander « A bas la république démocratique ». A moins de penser, comme nos camarades anarchistes, qu'il est possible de passer sans transition à une société sans État, sans « chefs » à la faveur d'une organisation collective fédérative. En effet, selon Lénine : « *la république démocratique est le chemin le plus court conduisant à la dictature du prolétariat. Car une telle république, bien qu'elle ne supprime nullement la domination du Capital, ni par conséquent l'oppression des masses et la lutte des classes conduit inévitablement à une extension, à un développement, à un rebondissement, à une aggravation de la lutte tels qu'une fois apparue la possibilité de satisfaire les intérêts vitaux des masses opprimées, cette possibilité se réalise inéluctablement et uniquement dans la dictature du prolétariat ...* »

Aussi, face au développement de la lutte ouvrière pour la satisfaction des besoins vitaux des classes laborieuses, la bourgeoisie recourt à d'autres formes de domination étatique, de type bonapartiste ou fasciste en vue de mater la population travaillante. Les principes fondateurs de la démocratie bourgeoise (séparation des pouvoirs, Parlement ayant l'initiative des lois, gouvernements responsables devant le Parlement) disparaissent de façon plus ou moins voilée. Ainsi, en France, sous la V<sup>e</sup> République, le Parlement n'a plus de pouvoir législatif autre que voter les lois. Et, encore. Lorsque le Parlement tend à échapper, sur un point, à la tutelle du gouvernement, surgit l'article 49-3 et, avec lui, le chantage implicite à la dissolution de l'Assemblée par le chef de l'État. Mais ce régime conserve encore néanmoins **formellement** une partie des attributs de la république démocratique et doit se faire passer pour une « démocratie ». Nous y reviendrons dans un prochain exposé.

Exposés « *Les marxistes et l'État* » dans nos prochains numéros : **Bonapartisme et fascisme – la V<sup>e</sup> République – L'État-Commune et l'extinction de l'État**

*Daniel Petri, le 02-03-2016*